



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA CHARENTE-MARITIME

PREFECTURE DE LA
CHARENTE-MARITIME

Direction des sécurités

Bureau de la planification et de la
défense civile

pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr

La Rochelle, le 20 mars 2019 -
20h00

POINT DE SITUATION N°7 aux maires des communes littorales

Vous trouverez ci-après les éléments du communiqué de presse de ce jour du Préfet Maritime :

« Les bonnes conditions météorologiques du jour dans le golfe de Gascogne permettent la poursuite des opérations de lutte anti-pollution en mer, avec le dispositif suivant :

- à la verticale de l'épave, où une irisation de surface parsemée d'amas de fioul lourdest toujours visible, avec les remorqueurs espagnols Alonso de Chaves et Maria de Maetzu, et le VN Partisan associé au remorqueur TSM Kermor ;

- avec l'engagement des BSAA Argonaute et VN Sapeur, du BSAM* Rhône et du Ria de Vigo sur la pollution initiale émise par le Grande America à la date de son naufrage, qui a dérivé et est constituée de petits amas de fioul disséminés qui produisent beaucoup d'irisation en surface.*

Deux vols d'observations aériennes ont été réalisés aujourd'hui et les opérations de récupération de la pollution deviennent plus efficaces à la faveur d'une météo clémente. Les prélèvements d'échantillon en mer réalisés hier matin par l'Argonaute sur le front avant de la pollution sont en cours d'analyses au Cèdre et au LASEM*. De plus, le remorqueur Union Lynx, affrété par l'armateur, a récupéré en mer un conteneur de matière non dangereuse. »*

Un oiseau mazouté ayant été découvert à Hendaye, sans qu'il soit possible de déterminer le lien avec le naufrage du Grande America, vous trouverez, ci-joint une fiche réflexe indiquant la conduite à tenir en cas de découverte d'un oiseau victime de pollution marine.

Par ailleurs, les communes qui ne l'auraient pas encore fait de bien vouloir préciser sont invitées à préciser sur la boîte fonctionnelle : **pref-grande-america@charente-maritime.gouv.fr** :

- le nom de l'élu référent, en charge du suivi du dispositif ainsi que ses coordonnées (nom, prénom, numéro de téléphone, adresse mail)
- la complétude des opérations de constatation d'un état initial du littoral, à titre de mesure conservatoire
- le degré d'achèvement des opérations de nettoyage et d'enlèvement des macro-déchets du littoral.

Remontées d'alerte des maires : RAS